

Bienvenue



Guy Parmelin

Conseiller fédéral
Chef du Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

Madame, Monsieur,

La Suisse fait partie des sites d'implantation les plus prisés et domine régulièrement les classements internationaux. Elle doit sa forte assise à ses entreprises innovantes et compétitives, ses excellentes grandes écoles, sa main d'œuvre qualifiée et ses infrastructures de qualité.

Mais nous ne voulons pas nous reposer sur nos lauriers. En tant que ministre de l'économie, de la formation et de la recherche, je m'engage à consolider cet environnement exceptionnel. Voilà pourquoi nous mettons tout en œuvre pour renforcer l'attrait de la place économique suisse et offrir aux entreprises locales et internationales ainsi qu'aux établissements de recherche de tous les secteurs des conditions qui leur permettent de donner le meilleur d'eux-mêmes. Ces acteurs doivent poursuivre sur cette voie sans relâche afin de pouvoir rivaliser avec la concurrence internationale. Si ces conditions sont réunies, notre pays pourra continuer de se distinguer par ses performances, sa qualité et ses innovations.

Ce contexte est certes favorable, mais c'est surtout grâce à la productivité et à la capacité d'innovation de ses entreprises, que l'économie suisse a réussi à relever les grands défis internationaux de ces dernières années.

Notre vœu le plus cher est que votre société puisse faire partie de cette success story. Au moment de choisir un site d'implantation, le présent guide vous aidera à vous faire une première opinion. Pour creuser la question et obtenir un tableau complet des atouts de la Suisse et de ses caractéristiques propres, vous trouverez un conseil personnalisé chez Switzerland Global Enterprise et dans les cantons, ainsi que dans les Swiss Business Hubs à l'étranger. Tous ces spécialistes de l'implantation d'entreprises en terre helvétique connaissent parfaitement les besoins et préoccupations des entreprises actives à l'international, ainsi que le tissu économique local. Tous sont en mesure de vous apporter une aide efficace.

Bienvenue en Suisse !



Guy Parmelin
Conseiller fédéral

Promotion des investissements

Switzerland Global Enterprise (S-GE) est chargée, sur mandat de la Confédération (Secrétariat d'État à l'économie SECO) et des cantons, d'informer les investisseurs étrangers potentiels des atouts de la place économique suisse et des conditions-cadres en vigueur. S-GE accompagne les entreprises étrangères désirant s'implanter en Suisse en examinant la faisabilité de leur projet, avant de les adresser aux cantons. S-GE soutient l'implantation d'entreprises étrangères dans les cantons en veillant à donner une image homogène de la Suisse et en coordonnant les activités de toutes les instances associées à la promotion de la place économique.

Universität St. Gallen

Hauptgebäude Hauptgebäude EG Hauptgebäude 14-000 14-001	EG 14-006- 14-015 Diplomstudium Logistikmanagement / Hotel 1 / Verhaltens- management 14-039 Business Engineering Accelerated 2013 14-021 Executive MBA HSG / Lehrweg 45 14-035- 14-034 TIL 2013
UG 14-U113- 14-U114 ES-HSG / Wirtschafts- recht für Manager	EG 11-001- 11-002 Universität St. Gallen / St. Galler Finanz- und Controlling-Zertifikat 2013 11-003- 11-004 Hypo-Akademie
Hans Ulrich Auditorium EG Hans Ulrich Auditorium 11-001- 11-002 Hans Ulrich Auditorium UG Hans Ulrich Auditorium 11-001- 11-002	UG

Sommaire

VOTRE PLACE ÉCONOMIQUE SUISSE	8	2.3.5 Blockchain.....	37
INNOVATION ET TECHNOLOGIE	10	2.3.6 Sciences de la vie.....	37
Un pôle actif de recherche et développement.....	11	2.3.7 Ingénierie.....	38
Industries et technologies d'avant-garde.....	12	2.3.8 Technologies de l'information et de la communication (TIC).....	38
Un système de formation performant.....	13	2.3.9 Finance.....	39
SÉCURITÉ ET CONFIANCE	14	2.3.10 Sièges et quartiers généraux en Suisse.....	39
Une gouvernance fiable.....	15	3 CONDITIONS ÉCONOMIQUES GÉNÉRALES	40
Un marché du travail libéral.....	16	3.1 Liberté économique.....	41
La solidité des marchés financiers et des marchés des capitaux.....	17	3.2 Commerce international de biens et services.....	42
Une fiscalité attrayante.....	18	3.2.1 Accords de libre-échange, OMC et suppression des barrières commerciales.....	42
La création d'entreprise simplifiée.....	19	3.2.2 Douanes.....	42
ENVIRONNEMENT ET VIE	20	3.2.3 Règles d'origine.....	43
Une qualité de vie exceptionnelle.....	21	3.3 Protection de la libre concurrence.....	43
Un environnement international.....	22	3.4 Protection de la propriété intellectuelle.....	43
Une infrastructure fiable.....	23	3.4.1 Brevets.....	43
1 LA SUISSE EN BREF	24	3.4.2 Marques.....	44
1.1 Géographie.....	25	3.4.3 Design.....	45
1.2 Climat.....	25	3.4.4 Droits d'auteur.....	45
1.3 Système politique.....	26	3.5 Dispositions concernant les produits et responsabilité du fait du produit.....	45
1.3.1 Structure fédérale.....	26	3.5.1 Denrées alimentaires.....	46
1.3.2 Répartition des pouvoirs au niveau fédéral.....	26	3.5.2 Produits pharmaceutiques.....	46
1.3.3 Démocratie directe et concordance.....	27	3.5.3 Dispositifs médicaux.....	46
1.3.4 Stabilité politique et paix sociale.....	27	3.6 Aménagement du territoire et protection de l'environnement.....	47
1.4 Finances publiques.....	28	3.6.1 Construction et planification du territoire.....	47
1.5 Neutralité.....	28	3.6.2 Environnement.....	47
1.6 Population.....	28	4 LA SUISSE ET L'EUROPE	48
1.7 Ouverture sur le monde.....	29	4.1 Commerce et investissements directs.....	49
1.7.1 Langues et origines.....	29	4.2 Coopération politique et économique.....	49
1.7.2 Organisations internationales.....	29	4.2.1 Libre circulation des personnes.....	49
2 STRUCTURE ÉCONOMIQUE	30	4.2.2 Accords de Schengen.....	50
2.1 Produit intérieur brut et structure par branches.....	31	4.2.3 Suppression des obstacles techniques au commerce.....	50
2.2 Intégration dans l'économie internationale.....	34	4.2.4 Recherche.....	50
2.2.1 Echange de biens et services.....	34	4.2.5 Transports ferroviaires, routiers et aériens.....	50
2.2.2 Investissements directs.....	35	4.2.6 Marchés publics en Suisse.....	51
2.3 Technologies et industries importantes.....	36	4.2.7 Commerce de produits agricoles.....	51
2.3.1 Intelligence artificielle.....	36	4.2.8 Fiscalité de l'épargne.....	51
2.3.2 Robotique.....	36	4.3 Euro.....	51
2.3.3 Fabrication avancée.....	36		
2.3.4 Soins de santé personnalisés.....	37		

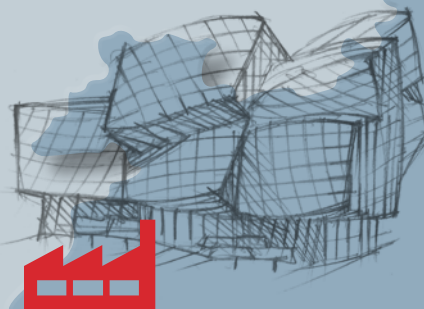
5	CRÉATION ET GESTION D'UNE ENTREPRISE	52	8.2.3	Productivité.....	78
5.1	Formes juridiques.....	53	8.3	Contrat de travail et représentation des travailleurs.....	79
5.1.1	Société anonyme (SA).....	54	8.3.1	Contrat individuel de travail.....	79
5.1.2	Société à responsabilité limitée (SàRL).....	54	8.3.2	Conventions collectives de travail.....	80
5.1.3	Succursale.....	57	8.3.3	Participation et représentation des travailleurs.....	80
5.1.4	Société en commandite de placements collectifs (SCPC).....	57	8.4	Durée du travail et congé.....	81
5.1.5	Entreprise individuelle.....	57	8.4.1	Durée de travail ordinaire, durée de travail maximale et modèles de temps de travail.....	81
5.1.6	Société en nom collectif.....	57	8.4.2	Heures supplémentaires et travail supplémentaire.....	81
5.1.7	Coentreprise.....	57	8.4.3	Travail de jour et travail du soir.....	81
5.1.8	Société simple.....	57	8.4.4	Travail de nuit, travail dominical et travail pendant les jours fériés.....	82
5.2	Présentation des comptes.....	57	8.4.5	Vacances et jours fériés.....	82
5.3	Révision.....	58	8.5	Préavis de résiliation et travail de courte durée.....	82
5.4	Création d'entreprise.....	58	8.5.1	Délais de congé et protection contre le congé.....	82
5.4.1	Procédure.....	58	8.5.2	Chômage technique et licenciements collectifs.....	83
5.4.2	Inscription au registre du commerce.....	59	8.6	Assurances sociales.....	83
5.4.3	Frais de fondation.....	59	8.6.1	Assurance vieillesse et survivants (AVS).....	85
6	VISA, PERMIS DE SÉJOUR ET TRAVAIL	60	8.6.2	Assurance-invalidité.....	85
6.1	Entrée et visa.....	61	8.6.3	Assurance-accidents.....	85
6.1.1	Prescriptions en matière de visa.....	61	8.6.4	Assurance-maladie et indemnité journalière maladie.....	85
6.1.2	Procédures de visa.....	62	8.6.5	Allocations pour perte de gain (APG) et de maternité.....	85
6.2	Séjour et établissement.....	62	8.6.6	Assurance-chômage.....	86
6.2.1	Regroupement familial.....	63	8.6.7	Prévoyance professionnelle.....	86
6.3	Séjour sans activité lucrative.....	63	8.6.8	Allocations familiales.....	86
6.3.1	Séjours de trois mois au plus.....	63	8.7	Recherche de personnel.....	87
6.3.2	Séjours de plus longue durée.....	63	8.7.1	Offices publics de placement.....	87
6.3.3	Cas spécial : Étudiants.....	64	8.7.2	Agences de placement privées.....	87
6.4	Séjour avec activité lucrative.....	64	8.7.3	Chasseurs de têtes.....	87
6.4.1	Reconnaissance de diplômes étrangers.....	64	8.7.4	Location de services/travail temporaire.....	87
6.4.2	Séjour et activité lucrative de ressortissants de l'UE/AELE.....	66	9	PLACE FINANCIÈRE ET MARCHÉ DES CAPITAUX	88
6.4.3	Séjour et activité lucrative des non-ressortissants de l'UE/AELE.....	66	9.1	Banques.....	89
6.4.4	Stagiaires.....	67	9.1.1	Structure et conditions générales.....	89
6.5	Naturalisation.....	67	9.1.2	Surveillance.....	90
7	IMMOBILIER	68	9.1.3	Prestations de services.....	90
7.1	Recherche de la propriété adéquate.....	69	9.1.4	Garantie des dépôts.....	91
7.1.1	Immeubles d'habitation et commerciaux.....	69	9.2	Bourse suisse : SIX Swiss Exchange.....	91
7.1.2	Hébergements temporaires/habitations meublées.....	69	9.3	Financement commercial et immobilier.....	92
7.2	Immeubles commerciaux.....	70	9.3.1	Financement des activités courantes.....	92
7.2.1	Location.....	70	9.3.2	Hypothèques.....	93
7.2.2	Achat.....	71	9.4	Capital-risque.....	93
7.3	Immeubles d'habitation.....	72	9.4.1	Sociétés de capital-risque.....	93
7.3.1	Location.....	72	9.4.2	Business angels.....	94
7.3.2	Achat.....	73	9.4.3	Aides publiques.....	94
7.4	autorisation de construire.....	74	9.5	Intérêts et coûts du capital.....	95
7.5	achat d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.....	74	9.6	Inflation.....	95
7.5.1	Sans autorisation.....	74	10	APERÇU DU SYSTÈME FISCAL SUISSE	96
7.5.2	Obligation d'autorisation.....	74	10.1	Imposition des personnes morales.....	97
7.5.3	Motifs d'autorisation.....	75	10.1.1	Impôt sur les bénéfices - au niveau fédéral.....	97
7.5.4	Application.....	75	10.1.2	Impôt sur le bénéfice - niveau cantonal et communal.....	98
8	MARCHÉ DE L'EMPLOI ET DROIT DU TRAVAIL	76	10.1.3	Impôt sur le capital.....	99
8.1	Emploi et chômage.....	77	10.1.4	Allègements fiscaux.....	99
8.2	Coûts de la main-d'œuvre.....	78	10.2	La charge fiscale en comparaison internationale.....	100
8.2.1	Salaires.....	78	10.3	Imposition des personnes physiques.....	101
8.2.2	Charges salariales.....	78	10.3.1	Impôt sur le revenu.....	101
			10.3.2	Impôt sur la fortune.....	102
			10.3.3	Expatriés.....	102

10.3.4	Frontaliers	102	13	VIVRE EN SUISSE	130
10.3.5	Imposition d'après la dépense	103	13.1	Sécurité et qualité de vie	131
10.3.6	Impôt sur les successions et les donations	103	13.2	Installation et intégration	133
10.4	Impôt anticipé (impôt à la source)	104	13.2.1	Installation	133
10.4.1	Taux légaux	104	13.2.2	Cours de langue	133
10.4.2	Taux fixés dans le cadre de conventions de double imposition	104	13.3	Location d'un logement	133
10.4.3	Accords bilatéraux avec l'UE	105	13.3.1	Caution et contrat de location	133
10.5	Taxe sur la valeur ajoutée	105	13.3.2	Règlement intérieur et gérance	134
10.5.1	Personnes assujetties	105	13.4	Téléphone, Internet et télévision	134
10.5.2	Prestations de services imposables	106	13.5	Assurances	135
10.5.3	Assiette	106	13.6	Transports publics	135
10.5.4	Taux	106	13.7	Loisirs	135
10.5.5	Exonérations	106	13.7.1	Offre de loisirs et activités culturelles	135
10.5.6	Déduction de l'impôt préalable	107	13.7.2	Associations et bénévolat	136
10.5.7	Exportations	107	13.8	Revenu et coût de la vie	136
10.5.8	Activités internationales	107	14	PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	138
10.5.9	Entreprises ayant leur siège à l'étranger	108	14.1	Compétences et services	139
10.6	Autres taxes	108	14.2	Politique de promotion et instruments	140
10.6.1	Droit de timbre	108	14.2.1	Promotion cantonale	140
10.6.2	Impôt foncier	108	14.2.2	Allègements fiscaux en application de la politique régionale	140
10.7	Conventions de double imposition	109	14.2.3	Switzerland Innovation	141
10.8	Règles d'imputation de prestations internes	109	14.2.4	Innosuisse – Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation	141
11	INFRASTRUCTURE	110	14.2.5	Parcs technologiques et pépinières d'entreprises	141
11.1	Transport	111	15	ANNEXE	144
11.1.1	Réseau routier	111	15.1	Réseau international	145
11.1.2	Voies ferrées	112	15.1.1	Swiss Business Hubs Investment Promotion	145
11.1.3	Navigation	112	15.1.2	Autres Swiss Business Hubs	145
11.1.4	Trafic aérien	113	15.2	Réseau national	146
11.2	Communication	115	15.2.1	Services cantonaux de promotion économique	146
11.3	Énergie	116	15.2.2	Organismes de promotion intercantonaux	147
11.4	Eau	116	15.3	Table des illustrations	148
11.4.1	Eau potable	116			
11.4.2	Épuration des eaux usées et protection des eaux	117			
11.5	Poste	117			
11.6	Santé	117			
11.6.1	Soins médicaux	117			
11.6.2	Assurance-maladie	117			
12	FORMATION ET RECHERCHE	118			
12.1	Formation scolaire et professionnelle	119			
12.1.1	Enseignement primaire et formation continue	119			
12.1.2	Formation professionnelle	122			
12.2	Formation continue	122			
12.3	Universités et hautes écoles	122			
12.3.1	Universités et écoles polytechniques	122			
12.3.2	Hautes écoles spécialisées	124			
12.3.3	Programmes Executive MBA (EMBA)	124			
12.4	Écoles privées internationales et internats	125			
12.5	Recherche et développement	125			
12.5.1	La Suisse, un pôle de recherche	125			
12.5.2	Coopération internationale en matière de recherche	127			
12.6	Switzerland Innovation – le Parc suisse d'innovation	128			
12.6.1	Principales innovations	128			
12.6.2	Switzerland Innovation Parks	128			
12.6.3	Groupe cible	129			
12.6.4	Prestations	129			

Pour des raisons de lisibilité, le masculin utilisé dans cette brochure désigne bien entendu les personnes des deux sexes.

VOTRE PLACE ÉCONOMIQUE SUISSE

La Suisse est le pays le plus compétitif au monde. Potentiel d'innovation et technologies, système économique libéral, stabilité politique et liens étroits avec les autres marchés, excellent système de formation et de santé, infrastructure hors pair et qualité de vie de haut niveau ainsi que système fiscal compétitif : autant de bonnes raisons de venir implanter son entreprise en Suisse.



Le meilleur système de formation au monde

Des pôles sectoriels de pointe :
- Sciences de la vie
- Ingénierie
- ICT



Écosystèmes technologiques de pointe
- Intelligence artificielle (IA)
- Robotique
- Fabrication avancée
- Soins de santé personnalisés
- Blockchain

INNOVATION + TECHNOLOGIE



Meilleure capacité d'innovation au niveau mondial

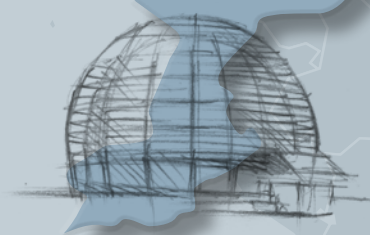


L'une des nations les plus heureuses du monde

3 sociétés suisses figurent parmi les 40 entreprises les mieux cotées du monde



1^{ère} place en nombre de brevets en IA par million d'habitants





Une main-d'œuvre
motivée : pas de grève
générale depuis plus
de 100 ans



Meilleure force d'attraction
sur la main-d'œuvre
hautement qualifiée venant
de l'étranger

SÉCURITÉ + CONFIANCE



Personnel offrant une
excellente expérience
internationale



Meilleures conditions
de travail au monde



Personnel multilingue
grâce aux quatre langues
nationales et à l'anglais

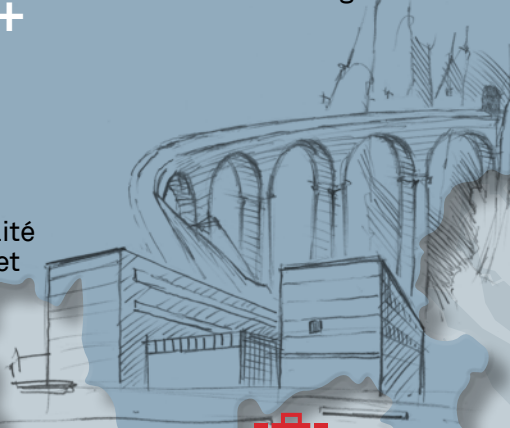


Plus fort pouvoir
d'achat du monde

ENVIRONNEMENT + VIE



La plus grande stabilité
macroéconomique et
politique



Top 10 des destinations
privilégiées
des expatriés



3 places au palmarès des
10 meilleures villes :
les villes suisses offrent
une qualité de vie
optimale